



## Le double langage des Occidentaux

Par [Mérim Bouchefra](#) et [Denis Sieffert](#)

Mondialisation.ca, 19 mai 2006

Politis no902 19 mai 2006

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

La suspension de l'aide aux Palestiniens, décidée par les pays occidentaux à la suite de la victoire du Hamas aux élections législatives, résulte de quelques contre-vérités et d'un raisonnement spécieux visant toujours à faire porter aux colonisés la responsabilité de la colonisation.

Retour sur ces arguties qui ne correspondent à aucune logique ni à aucune vérité.

À la suite des élections législatives du 25 janvier dernier, le Canada et les États-Unis, suivis par l'Union Européenne et le Japon, ont décidé de suspendre leur aide financière aux territoires palestiniens. Motif : le Hamas, grand vainqueur de ce scrutin, est considéré comme une organisation terroriste par les Européens et les Américains.

La communauté internationale avait d'abord émis des conditions à la poursuite de son aide dans les territoires : l'abandon de la violence ainsi que la reconnaissance d'Israël et des accords israélo-palestiniens passés. Devant le refus prévisible du mouvement islamiste, les principaux bailleurs de fonds de la Palestine ont décidé de suspendre leur aide directe, tout en poursuivant une aide humanitaire.

Une distinction sibylline qui vaut son pesant d'hypocrisie. Mais aussi l'annonce d'une catastrophe humanitaire.

 1/Une analyse « erronée » de l'élection palestinienne

On peut évidemment s'interroger sur le bien-fondé de cette suspension des aides. Elle intervient comme une punition à l'encontre d'une population après un vote pourtant irréprochable d'un point de vue démocratique, mais qui ne correspondait pas aux attentes des occidentaux.

Leur politique est pourtant, comme on le verra, directement à l'origine de la victoire du Hamas. Mais, surtout, cette décision résulte d'une analyse au minimum « erronée » de la signification des élections palestiniennes.

Tous les sondages et les enquêtes en témoignent : les Palestiniens n'ont pas voté pour la Charte du Hamas qui préconise la destruction d'Israël. Par leur vote, ils ont désavoué les responsables du Fatah, leur corruption et, plus encore, leur stratégie de concessions à Israël dont les Palestiniens n'ont tiré en treize ans (depuis les accords d'Oslo, en 1993) aucun profit.

Or, si le Fatah n'a pas été en situation de remporter les élections de janvier, c'est que sa politique conciliante de négociation a essuyé rebuffades sur rebuffades de la part des Israéliens. Pour que cette politique ait été légitimée aux yeux du peuple palestinien, il aurait fallu qu'Israël respecte et valorise ceux qui, dans la société palestinienne, avaient accompli l'acte historique de reconnaître l'État hébreu, et cela il y a déjà dix-huit ans. On sait que c'est tout le contraire qui a été fait.

Une analyse « erronée » donc, ou plus probablement de très mauvaise foi...

✘ 2/L'aide n'est pas un acte humanitaire, mais une compensation politique

Les Palestiniens n'auraient pas besoin d'aide, au moins à ce niveau, s'ils avaient pu fonder un État souverain, être libérés de l'occupation, et construire librement une société plusieurs fois anéantie par les raids de l'aviation israélienne.

L'impunité dont jouit Israël et le refus occidental de mettre en oeuvre les résolutions des Nations unies enjoignant à l'occupant de quitter les territoires sont donc directement à l'origine de la situation des Palestiniens.

Pour le dire plus clairement encore, la nécessité d'une aide résulte directement de la lâcheté politique des Occidentaux.

Il ne s'agit pas seulement d'une mission humanitaire, mais d'un devoir moral en regard d'un devoir politique qui n'est pas rempli. Présenter l'aide comme « humanitaire » revient à ranger la colonisation et l'occupation d'un peuple par une armée au rang de catastrophe naturelle.

3/Un chantage à la vie

Les conséquences de cette décision sont désastreuses. Et la situation ne va aller qu'en s'aggravant.

Les territoires palestiniens sont en effet fortement dépendants de l'aide internationale du fait de l'occupation israélienne.

En 2005, ils ont reçu environ 1,3 milliard de dollars de la part de l'ensemble de la communauté internationale. Si 350 millions de dollars sont versés directement à l'Autorité palestinienne afin de soutenir son budget, la majeure partie des sommes allouées aux Palestiniens concerne l'aide humanitaire (500 millions de dollars) et l'aide au développement (450 millions de dollars).

L'Union Européenne, qui est le premier soutien financier des Palestiniens avec 500 millions d'euros par an, a ainsi tenu à préciser que la suspension de l'aide internationale aux Palestiniens ne concernait que l'aide directe au gouvernement, qui ne constitue donc que le quart de l'aide totale apportée.

Mais, avec cette suspension de l'aide internationale, c'est toute l'économie palestinienne qui est touchée. Dans un rapport daté du 16 mars, la Banque mondiale prévoit que 75 % des Palestiniens vivront sous le seuil de pauvreté si la communauté internationale ne revient pas sur sa position. Aujourd'hui, ce sont déjà 60 % qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, et même 78 % pour la seule population de Gaza, avec moins de 2,10 dollars par jour et par personne. Ce sont les secteurs de la santé et de l'éducation qui seront touchés

en premier.

*Lire la suite et l'ensemble de ce dossier dans Politis n° 902*

La source originale de cet article est Politis no902

Copyright © [Mériem Bouchefra](#) et [Denis Sieffert](#), Politis no902, 2006

---

Articles Par : [Mériem Bouchefra](#) et [Denis Sieffert](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)